MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

AVIS DE RECRUTEMENT

TECHNICIEN SUPERIEUR EN TOPOGRAPHIE	
Employeur	Mairie de Cotonou
Superviseur Hiérarchique	Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales
Direction	Direction des Affaires Domaniales et Environnementales
Relation fonctionnelle	Autres Directeurs des directions, Collaborateurs de la Direction des Services Techniques (DST)
Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'un (01) an
Nombre de poste à pourvoir	1
Lieu d'affectation	Cotonou - BENIN
Candidature	Postulez en ligne sur le portail national des services publics https://service-public.bj, enjoignant uniquement en format PDF votre CV, une lettre de motivation, les références et attestations, au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 23h 59 min (heure de Cotonou).**

INFORMATIONS GENERALES

La **Mairie de Cotonou** a pour mission d'assurer la gestion efficace des services publics locaux, la mise en œuvre des projets de développement urbain, l'entretien des infrastructures communales et la promotion de l'attractivité économique de la ville.

Dans la perspective d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens et d'accompagner la réalisation des projets structurants, elle prévoit de recruter divers profils pour renforcer ses équipes dans plusieurs domaines essentiels.

CONTEXTE ET PORTEE DE LA MISSION DU POSTE

Sous la supervision directe du Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales, le Technicien supérieur en topographie est chargé de contribuer à l'acquisition, au traitement et à la mise à disposition des données géographiques et topographiques nécessaires aux projets urbains, à l'aménagement et à la gestion du territoire communal. Il/elle assure la précision des mesures, le suivi des chantiers et la production de documents topographiques fiables.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Le Technicien supérieur en topographie est chargé de :

- Réaliser les relevés topographiques et géodésiques sur le terrain en respectant les normes et procédures techniques ;
- Mettre en œuvre et entretenir les instruments de mesure (station totale, GPS, niveaux, drones, etc.) ;
- Collecter, analyser et traiter les données topographiques pour produire des plans, cartes et modèles numériques du terrain ;
- Participer à la préparation et au suivi des projets d'aménagement et de construction en fournissant des informations topographiques précises ;
- Vérifier la conformité des travaux réalisés par rapport aux plans et repères topographiques existants ;
- Mettre à jour les bases de données géographiques et SIG (Système d'Information Géographique) de la mairie ;
- Assurer la géolocalisation et le positionnement exact des infrastructures communales et des parcelles ;
- Participer aux études cadastrales et foncières en collaboration avec les services concernés ;
- Vérifier l'état et l'exactitude des documents topographiques et cartographiques avant diffusion ;
- Conseiller et assister les autres services techniques dans l'utilisation des données topographiques et cartographiques ;
- Rédiger des rapports techniques et des synthèses des travaux effectués ;
- Participer aux réunions techniques et faire remonter toute information importante à sa hiérarchie ;

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

- Veiller au respect des règles de sécurité sur le terrain et à la protection des équipements et instruments topographiques ;
- Assurer la maintenance de base et le rangement du matériel de mesure et de cartographie

FORMATION, CONNAISSANCES, EXPÉRIENCES ET LANGUES

FORMATION

- Être titulaire d'une Licence Professionnelle (BAC+3) en topographie ou tout autre diplôme équivalent.

EXPERIENCES

- Avoir trois (03) ans au moins d'expérience avérée dans l'élaboration et l'exécution des dossiers techniques des travaux en BTP Connaissance des réglementations en matière de sûreté et sécurité incendie.
- Avoir travaillé dans un cabinet d'étude technique en topographie ou dans une commune serait un atout
- Maîtrise du droit foncier, de l'urbanisme, de l'immobilier et de la copropriété.

CONNAISSANCES & COMPETENCES

- Connaissance des règles administratives et juridiques en vigueur dans les études topographiques.
- Maîtrise de l'utilisation du matériel topographique (théodolite, tachéomètre…).
- Maîtrise des logiciels de mesure (calcul, métré, CAO/DAO, AutocAD) et des logiciels de cartographie et SIG (systèmes d'information géographique).